

La Suisse doit-elle et peut-elle se défendre seule?

par Ralph Bosshard*



Ralph Bosshard.
(Photo mt)

Conformément à la tradition des débats sur la politique de sécurité en Suisse, les parlementaires fédéraux ne se penchent sur les questions de défense nationale presque exclusivement que lorsqu'il s'agit de se prononcer sur des programmes d'armement.

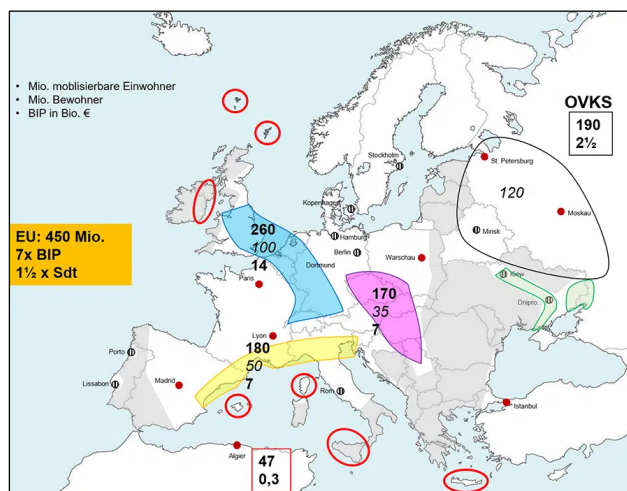
Une nouvelle donne est

toutefois apparue: les chefs de départements n'ayant pas de compétence en la matière estiment devoir également s'immiscer dans le débat sur les systèmes d'armement.¹ On souhaiterait que les questions relatives à la menace militaire réelle, aux scénarios possibles et aux options d'action de la Confédération dans son ensemble occupent le devant de la scène.

Le dernier *Rapport sur la sécurité du Service de renseignement de la Confédération* (SRC) indique clairement qu'une attaque de la Russie contre l'Europe est improbable dans les prochaines années, contredisant ainsi les discours courants relayés par la presse et d'autres médias. Le rapport est toutefois de qualité médiocre, si bien qu'il vaut la peine de mener une réflexion indépendante sur les capacités de la Russie à mener une action militaire contre l'Europe et contre la Suisse, ainsi que sur la Suisse elle-même. Cela suffirait en réalité à définir un cadre pour la défense nationale suisse.

Des ressources supérieures hors de portée de la Russie

L'Union européenne, ou plutôt les alliés européens de l'OTAN, constituent un bloc qui, par rapport à la Russie, dispose d'une puissance économique sept fois supérieure, d'un potentiel



Les agglomérations européennes aujourd'hui et dans un avenir prévisible / Chiffres de population des pays concernés, nombre d'habitants des régions concernées et produit intérieur brut des pays. (Source auteur)⁴

humain trois fois plus important et d'une force militaire une fois et demie plus nombreuse.² Ces chiffres parlent d'eux-mêmes: la Russie ne peut pas attaquer un tel bloc; elle doit plutôt empêcher que son potentiel ne soit utilisé contre elle.

Les ressources de l'Europe sont essentiellement concentrées dans trois grandes agglomérations urbaines et dans quelques métropoles entourées de régions plutôt défavorisées sur le plan structurel.³ Quiconque maîtrise le pouvoir de l'Europe en général et sa puissance militaire en particulier. Ce qu'un adversaire peut faire dans les régions désertes du nord de l'Ecosse, à l'intérieur des terres en France et en Espagne ou dans les régions structurellement faibles d'Europe de l'Est n'a qu'une importance limitée. En Russie, en revanche, ce sont les agglomérations densément peuplées autour de Saint-Pétersbourg, de Moscou et dans le sud-ouest qui comptent, ainsi que, loin à l'est, les villes situées le long de la Volga. Entre les deux s'étend ... une vaste étendue de campagne.

L'occupation des agglomérations urbaines européennes et des voies d'accès à celles-ci ne-

* Ralph Bosshard, (1966) a étudié l'histoire à Zurich et obtenu sa licence en 1996. Parcours professionnel: formation à l'Ecole de commandement militaire de l'EPF de Zurich, suivie d'une carrière d'officier de carrière et d'une formation à l'état-major général. 2013/2014: séjour en Russie

avec formation linguistique et participation au cours d'état-major de l'armée russe. 2014–2020: conseiller militaire spécial du secrétaire général de l'OSCE, en poste en Autriche et en Ukraine. Aujourd'hui: expert indépendant en analyse militaire et politico-stratégique.

traliserait le potentiel militaire de l'Europe. Mais la simple occupation de l'agglomération d'Europe de l'Est la plus proche de la Russie – à peu près le triangle Leipzig-Cracovie-Belgrade – équivaldrait à peu près à la campagne menée par l'Armée rouge au printemps 1945. Celle-ci disposait toutefois à l'époque d'un effectif de 11 millions d'hommes et combattait une Allemagne engagée à l'Ouest et au Sud contre les Etats-Unis, l'Empire britannique et la France.⁵

Les agglomérations du nord-ouest de l'Europe et de la côte nord de la Méditerranée sont totalement hors de portée de la projection de force russe. Pour y parvenir, il faudrait disposer non seulement de forces terrestres, mais aussi de forces navales capables de rivaliser avec celles de l'OTAN.

D'une manière générale, la flotte russe n'est capable d'une projection de force à grande échelle que de manière très limitée. Elle ne dispose ni d'une flotte hauturière, ni d'une «Blue Water Navy», comme la *US Navy*, la *Royal Navy* ou encore la *Marine nationale* française. Grâce à leurs porte-avions et à leurs groupes de combat amphibies, celles-ci sont en mesure de se frayer un chemin vers pratiquement n'importe quelle côte du monde et de s'ouvrir un accès à des pays étrangers.⁶

La marine russe est loin de disposer de telles capacités et rien n'indique qu'elle envisage de les développer.

Il en va de même pour les forces aériennes russes. L'armée de l'air russe est certes capable de mener un à deux raids par jour ou par nuit loin du territoire russe ou de celui d'un allié, mais certainement pas une campagne de frappes aériennes s'étendant sur plusieurs semaines avec des attaques quotidiennes, comme celle menée par exemple par l'OTAN en 1999 contre la Yougoslavie résiduelle ou la Serbie.⁷

La Russie n'est donc pas en mesure d'occuper la zone métropolitaine de l'Europe de l'Est, et encore moins la côte nord de la Méditerranée, densément peuplée et très développée sur le plan économique, ni les zones industrielles du nord-ouest de l'Europe et de l'Angleterre. Pour cela, les Russes manquent de troupes, de navires, d'avions et de bases. Mais la Russie ne dispose pas non plus des moyens économiques ou financiers nécessaires pour constituer des forces armées qui seraient en mesure de le faire.

Des missiles sur Berne?

La Russie ne peut pas conquérir l'Europe occidentale et la Suisse, mais elle est capable de porter des frappes – à l'aide d'armes à longue portée de toutes sortes, qu'il s'agisse de missiles balistiques, de missiles de croisière ou, à l'avenir, peut-être aussi de drones équipés d'ogives nucléaires ou conventionnelles. Toutefois, toute une série d'autres Etats dans le monde possèdent également de telles capacités, en premier lieu les Etats-Unis ainsi que les puissances nucléaires que sont Israël, la Chine, la Corée du Nord, la France et la Grande-Bretagne.⁸

D'une manière générale, la défense contre les armes à longue portée modernes n'est possible que de manière très limitée – c'est d'ailleurs précisément sur ce principe que repose la dissuasion nucléaire. Les guerres de missiles qui ont opposé, ces deux dernières années, les Etats-Unis et Israël d'un côté à l'Iran de l'autre ont mis en évidence ces difficultés. De même, les chiffres relatifs aux tirs des «Kinzhal», «Oreshnik», «Iskander» et autres armes à longue portée russes, présentés par l'Ukraine ces derniers mois, sont sans doute largement exagérés.⁹

Mais l'interception de missiles n'est qu'une partie du problème. Pour que les missiles d'interception puissent être déployés à temps, il faut garantir un délai d'alerte suffisant. Il est désormais presque impératif de mettre en place un système de surveillance capable de détecter les lancements de missiles, car les trajectoires des missiles balistiques sont de plus en plus difficiles à suivre, et celles des missiles de croisière encore davantage. La solution la plus simple consisterait à abattre les missiles balistiques ou les ogives en approche en dehors de l'atmosphère terrestre, mais des mécanismes de défense ont également été développés pour contrer cette stratégie, à laquelle s'ajoute la crainte d'une militarisation totale de l'espace. Il semble toutefois subsister un consensus entre les grandes puissances sur ce point.

La détection des lancements de missiles nécessite la surveillance d'immenses zones terrestres et maritimes, dans lesquelles des lanceurs, des navires et des sous-marins effectuent des patrouilles. Dans le cas de la Russie, ces régions comprennent notamment les mers adjacentes à l'océan Arctique, les réseaux fluviaux et les canaux, ainsi que les forêts de la partie européenne du pays et de la Sibérie.¹⁰

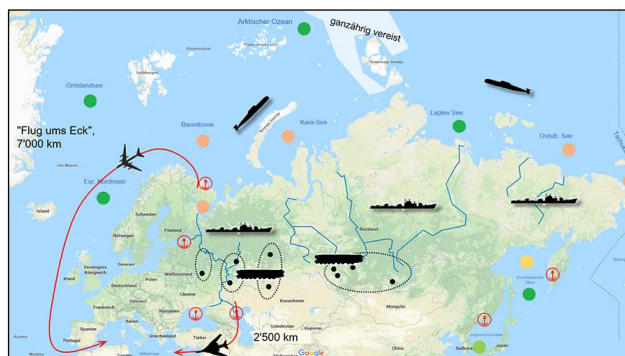
Un tel système ne peut reposer que sur un réseau de satellites de reconnaissance et de communication. A l'heure actuelle, seuls les Etats-Unis disposent d'un tel système, qui présente toutefois des faiblesses et des lacunes. La Russie elle-même n'en possède pas, et la Chine probablement pas non plus. La mise en place et l'exploitation d'un tel système dépassent bien sûr largement les capacités d'Etats de taille moyenne comme la Suisse. Un système suisse de type *Star Wars* relève sans doute de l'illusion. Et si l'Europe veut attirer la Suisse dans une alliance en lui promettant un bouclier antimissile, c'est qu'elle fait miroiter des capacités qu'elle ne possède pas elle-même.

Que reste-t-il? A l'instar de 190 autres Etats de la planète, la Suisse devra composer avec la menace d'une attaque par des armes à longue portée. Il serait surprenant que ce soit précisément la Suisse qui parvienne à se protéger contre une catégorie d'armes face à laquelle tous les autres pays du monde sont sans défense. Il serait également peu judicieux que la Suisse se dote d'armes à longue portée à des fins de représailles et devienne ainsi une menace pour toute une région.

Ni petit, ni faible

Les Suisses aiment considérer leur pays comme un petit Etat. Cela n'est que partiellement vrai, car à l'échelle mondiale, la Suisse est un pays à la superficie plutôt réduite (136^e sur 250 territoires), à la population moyenne (100^e sur 194) et à la puissance économique importante: dans ce dernier domaine, elle figure parmi les 10% des pays les plus performants au monde.¹¹ Elle est l'un des Etats les plus stables au monde sur le plan politique et est voisine de trois pays du G7. Seules la Belgique et la Mongolie se trouvent dans un voisinage comparable. La Suisse est riche, mais plutôt petite et exposée par rapport à ses voisins. C'est là que réside son problème.

En matière de *soft power*, qui prend en compte les valeurs politiques, la gouvernance, la culture, l'éducation, la science et d'autres facteurs similaires, la Suisse occupe la 7^e place mondiale. Elle consacre plusieurs centaines de millions de francs par an à son réseau diplomatique à l'étranger et 2 milliards par an à la coopération au développement.¹² L'image du solitaire des Alpes, que l'on aime à véhiculer, n'est pas exacte. En matière de puissance militaire, la Suisse occupe d'ailleurs la 46^e place mondiale – un bon



Zones de départ pour l'utilisation d'armes à longue portée par la Russie: zones maritimes et cours d'eau appropriés, zones de patrouille pour les systèmes mobiles, emplacements des silos de missiles, trajectoires de vol des bombardiers. (Source auteur)

classement pour un pays qui n'est *de facto* pas menacé sur le plan militaire.¹³

L'art de gouverner s'exprimerait par un rapport équilibré entre *soft power* et *hard power*, et non par une politique de peur face au méchant de la taïga.

Le renforcement des effectifs est impératif

Une armée de milice comme l'armée suisse, dans laquelle jusqu'à 10% de la population a servi pendant la Guerre froide, acquiert, de par sa taille, un certain poids politique, car les proches, les parents et les amis des soldats confèrent eux-mêmes, par leur nombre, un poids politique à l'armée.

Dans un système de milice ou de service militaire obligatoire, c'est rapidement l'électorat qui détermine où et dans quel but l'armée est déployée. C'est ce qui distingue l'armée de milice des armées professionnelles, qui représentent actuellement, dans les pays européens, entre 2 et 5 pour mille de la population. Une armée professionnelle devient rapidement ce qu'on appelle une «valise sans poignée»: trop lourde à porter à la longue, trop précieuse pour être éliminée. Les tentatives timides de réintroduction du service militaire obligatoire dans plusieurs pays européens montrent clairement que l'Europe ne veut pas d'armées de conscrits, inadaptées à l'exercice d'un pouvoir mondial, mais d'armées professionnelles, inadaptées à la défense nationale.

Le maintien permanent d'une armée prête au combat n'est possible qu'au prix d'efforts démesurés, pour des raisons liées au personnel, aux finances et aux infrastructures. Il y a de bonnes raisons de supposer que la formation, depuis la fin de la formation de base jusqu'à la préparation au combat, prend encore une fois autant, voire deux fois plus de temps que la formation de base.¹⁴

Maintenir 10% de la population en service militaire pendant des mois ruinerait l'économie suisse et probablement celle de tout autre pays européen. Sur le plan matériel également, la préparation à la guerre est coûteuse: l'expérience d'autres pays montre que les besoins en ravitaillement lors d'opérations de combat de haute intensité peuvent être multipliés par 30 par rapport à une situation de paix.¹⁵

Le simple fait de stocker correctement une telle quantité de munitions constituerait déjà un défi pour la Suisse. Il faudrait probablement commencer par construire des dépôts de munitions. On peut également supposer que l'entraînement opérationnel préalable à une opération de défense consommerait dix fois plus de munitions que l'entraînement de base. Il faudrait d'ailleurs vérifier si l'armée suisse dispose du nombre de stands de tir nécessaires pour mener à bien cet entraînement opérationnel avec l'ensemble de ses effectifs.

Conséquence: on ne pourra pas faire l'impasse sur le «renforcement des effectifs» tant décrié – un terme que les politiciens bourgeois n'ont jamais apprécié.

L'autodéfense est réalisable

Face aux 2 millions de soldats des alliés européens de l'OTAN et au 1,5 million de soldats russes, les 600 000 soldats que la Suisse pourrait mobiliser en cas de besoin constitueraient un facteur dissuasif à prendre très au sérieux.¹⁶

Faisant partie des deux régions les plus développées économiquement d'Europe, la Suisse a également de bonnes perspectives, même en temps de guerre, de se procurer auprès de ses voisins ou via ceux-ci tous les biens de ravitaillement dont elle a besoin pour sa défense. Si une guerre venait à éclater en Europe centrale, les voisins de la Suisse auraient certainement tout intérêt à ce que celle-ci puisse se défendre. Il ne resterait plus qu'à mener une politique d'armement prévoyante, garantissant que l'armée suisse reçoive ce dont elle a besoin et dispose en stock de ce qu'elle ne pourra probablement plus obtenir en cas de crise en Europe.

Telles sont les réflexions qui doivent être menées au niveau du gouvernement fédéral, et elles seraient plus utiles que les lamentations sur les «lacunes en matière de capacités» et les discours grandiloquents sur les drones, les chars et les «partenaires de coopération».

Le scepticisme à l'égard de la notion de «montée en puissance», qui n'est justifié qu'à première vue, peut être rapidement dissipé. Quiconque s'attelle à déterminer les besoins en effectifs pour la défense sur la base de scénarios crédibles aboutit à des chiffres qu'une armée de milice pourrait tout à fait mobiliser.

Cela permettrait de définir l'objectif de la montée en puissance, ce qui conférerait un peu plus de crédibilité au concept en tant que tel. Mais cela signifie-t-il pour autant qu'il faille dès aujourd'hui mettre en place, équiper et former ces formations? Non, car cela entraînerait pendant des décennies des coûts de fonctionnement que les responsables politiques ne sont certainement pas prêts à assumer. Mais il faudrait mettre en place les conditions nécessaires pour que le nombre requis de formations puisse être constitué en l'espace de quelques années.

La durée nécessaire à ces réorganisations serait prévisible, tout comme, en principe, les critères de déclenchement de la montée en puissance. Quel dommage qu'on n'en trouve aucune trace dans les rapports annuels des services de renseignement suisses! Pour préparer la montée en puissance, ni les esprits étroits des conservateurs ni les rêveurs pacifistes nous sont une aide.

Ivan au Palais fédéral?

Il n'existe actuellement, ni pour les années à venir, aucune menace immédiate pour la Suisse, pas même de la part de la Russie. Aujourd'hui, la Suisse peut agir en se trouvant dans une situation de sécurité confortable. Plutôt qu'une analyse alarmiste, il serait aujourd'hui plus important de procéder à une évaluation réaliste de la situation, fondée sur des faits concrets, plutôt que sur la crainte d'une invasion russe, pour laquelle la Russie n'a tout simplement pas les moyens.

Ce réalisme doit aller de pair avec l'acceptation de la vulnérabilité technologique, car il n'existe pas de protection infaillible contre les armes modernes à longue portée. La Suisse devrait apprendre à vivre avec ce risque, plutôt que d'investir des ressources dans des dispositifs de protection hors de prix dont l'efficacité est de toute façon douteuse.

Dans l'ensemble, la question se pose de savoir si c'est la protection de l'OTAN qui assure à la Suisse sa position confortable en Europe, comme aiment à le répandre les fervents partisans de l'al-

liance transatlantique, ou plutôt les capacités militaires limitées de la Russie.

Discuter des bons sujets!

Avant et après le vote populaire sur l'initiative «Sauvegarder la neutralité suisse», il s'agira d'aborder les bons sujets avec le bon «niveau d'approche».

Les discussions portent actuellement sur la coopération avec l'OTAN et, le cas échéant, avec l'Union européenne, qui a inscrit dans l'article 42 du *Traité de Lisbonne* une obligation d'assistance bien plus forte que celle prévue par le fameux article 5 du *Traité de l'Atlantique Nord*.¹⁷ C'est surtout cette première instance qui appelle à renoncer à une euphorie aveugle vis-à-vis des alliances: une coopération avec les pays voisins est judicieuse en cas d'urgence, mais elle doit rester strictement limitée dès la phase préparatoire, afin que la Suisse ne soit pas instrumentalisée pour des projets qui ne servent pas sa sécurité à elle.

De nos jours, l'armement constitue un aspect de la coopération, dans lequel les considérations économiques prennent parfois le dessus sur les aspects militaires. Une politique d'armement prévoyante devrait moins se concentrer sur les caractéristiques techniques et tactiques des systèmes d'armes – même si celles-ci constituent le sujet de prédilection des passionnés d'avions et de chars –, mais plutôt sur les questions de disponibilité, de formation et d'entretien en temps de guerre: mieux vaut avoir le deuxième meilleur appareil en service sur le terrain que le meilleur dans l'atelier.

Même si les impérialistes opportunistes qui gravitent autour de la Suisse ne veulent pas entendre parler de conscrits, la Suisse devrait continuer à tirer parti de l'armée de milice et s'en tenir à son système de milice, car celui-ci lui permet, en cas d'urgence, de mobiliser un énorme potentiel en effectifs, même si ce n'est que pour une courte durée.

Il est toutefois absurde, d'un point de vue économique, de maintenir en permanence une armée gigantesque prête au combat. La conclusion qui s'impose est donc de se contenter aujourd'hui de mettre en place les structures et les conditions nécessaires pour que, en cas de crise, l'armée puisse être rapidement portée à l'effectif requis en l'espace de quelques années.

En fin de compte, le gouvernement fédéral devrait également se rappeler que la sécurité ne re-

pose pas uniquement sur les armes. La Suisse doit utiliser de manière ciblée son immense puissance économique, son poids diplomatique, sa stabilité et son soft power comme instruments stratégiques de sécurité. C'est la répartition des ressources entre le soft power et le hard power qui devrait faire l'objet des discussions du gouvernement fédéral, plutôt que les systèmes d'armement pris isolément.

Source: <https://dieschweiz-online.ch/muss-und-kann-sich-die-schweiz-allein-verteidigen>, 31 juillet 2026

(Ce texte est la version rédigée de l'exposé que Ralph Bosshard a présenté le 25 juillet lors du «Congrès d'été 2026» du «Point de vue Suisse» sur le thème «Quelle neutralité pour la Suisse?».)

(Traduction «Point de vue Suisse»)

¹ Voir notamment «Deshalb glaubt Jans' Departement, die Schweiz brauche keine Panzer mehr», sur Watson, le 24 juillet 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://www.watson.ch/schweiz/armee/532908987-armee-jans-departement-glaubt-die-schweiz-brauche-keine-panzer-mehr>.

² Voir «Données sur la superficie de tous les pays du monde», sur Lexas LaenderDaten, en ligne à l'adresse <https://www.laenderdaten.de/geographie/flaeche.aspx>. «Pays du monde par population (2026)» sur Worldometer, en ligne à l'adresse <https://www.worldometers.info/de/weltbevoelkerung/bevoelkerung-pro-land/>. «PIB par pays (2026) – FMI» sur Worldometer, disponible en ligne à l'adresse <https://www.worldometers.info/de/bip/bip-pro-land/>.

³ Il existe de nombreux modèles de l'organisation économique et spatiale ainsi que de la structure démographique de l'Europe. Ils contiennent, d'une part, des affirmations abstraites sur des réalités concrètes et, d'autre part, des affirmations sur des mutations spatiales visées sur le plan politique ou prévisibles. L'aménagement du territoire présenté ici correspond aux hypothèses de l'auteur, fondées sur la perspective d'une urbanisation croissante de l'Europe, tout en s'efforçant d'éviter la formation de «mégapoles» sur le continent. Voir Mirko Ellrich, Maxie Pape: Fiche d'information «Espaces économiques en Europe – La Banane bleue», sur TERRASSE online, disponible en ligne à l'adresse https://static.klett.de/assets/terrasse/Wirtschaftsraum_Die_Blaue_Banane.pdf. Axel Mayer: «La Banane bleue: rêve, cauchemar, consommation d'espace et critique de la mégapole, l'espace de densification d'Europe centrale», par Mitwelt Stiftung Oberrhein, 19 juillet 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://www.mitwelt.org/blaue-banane-europaeischer-verdichtungsraum-megapolis>. «Europa – Wirtschaftliche Raummodelle», chez Diercke, disponible en ligne à l'adresse <https://diercke.de/content/europa-wirtschaftliche-raummodelle-978-3-14-100800-5-99-2-1>. Ina Schmidt: The European Blue Banana, chez European Partner Solutions, 6 octobre 2014, disponible en ligne à l'adresse http://www.eu-partner.com/index.php?option=com_content&view=article&id=9:the-blue-banana&catid=1:news&Itemid=16. Stefanie Dühr, Hans Gebhardt: «Geodesign für Europa», in: Hans Gebhardt, Rüdiger Glaser, Sebastian Lentz (éd.): «Europa – eine Geographie», Berlin/Heidelberg 2013, p. 221–224, aperçu partiel disponible à l'adresse <https://books.google.de/books?>

id=8QkJAgAAQBAJ&pg=PA222#v=onepage&q&f=false. Gert-Jan Hospers: «Beyond the Blue Banana?» *Structural Change in Europe's Geo-Economy*, publié à l'occasion du 42e Congrès européen de la Regional Science Association, session des jeunes chercheurs, du 27 au 31 août 2002 – Dortmund, Allemagne, disponible en ligne à l'adresse <http://www.sre.wu-wien.ac.at/ersa/ersaconfs/ersa02/cd-rom/papers/210.pdf>. Cf. Lexique de géographie: «Blaue Banane», sur [Spektrum.de](http://www.spektrum.de/lexikon/geographie/blaue-banane/1072), disponible en ligne à l'adresse <https://www.spektrum.de/lexikon/geographie/blaue-banane/1072>. «Wirtschaftsräume in Europa», sur Dictactmedia, 2012, disponible en ligne à l'adresse <https://www.didactmedia.eu/wp-content/uploads/2012/12/Kommentartext.pdf>. Jutta Hofmann: Les Costas del Sol: der «Sunbelt2» Europas? Université de Trèves, Département VI – Géographie / Sciences de la Terre, séminaire: P Landschaftsökologische Probleme europäischer Grosslandschaften – Iberische Halbinsel – semestre d'hiver 2011/2012, 2012, disponible en ligne à l'adresse https://www.uni-trier.de/fileadmin/fb6/prof/PHY/PDF-Dateien/Publikationen/Die_Costas_del_Sol_Jutta_Hofmann.pdf.

⁴ Cf. les cartes de la densité de population en Europe, comme par exemple celles disponibles à l'adresse <https://fr.pinterest.com/pin/559853797417163463/>.

⁵ Cf. «Effectifs militaires pendant la Seconde Guerre mondiale par pays, de 1939 à 1945 », sur [statista.de](https://de.statista.com/statistik/daten/studie/252298/umfrage/armeestaerken-im-zweiten-weltkrieg-nach-laendern/), disponible en ligne à l'adresse <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/252298/umfrage/armeestaerken-im-zweiten-weltkrieg-nach-laendern/>.

⁶ Cf. «Les limites de la diplomatie des canonnières – pas de crainte face aux porte-avions!», sur [Globalbridge](https://globalbridge.ch/die-grenzen-der-kanonenboot-diplomatie-keine-angst-vor-flugzeugtraegern/), 28 novembre 2023, disponible en ligne à l'adresse <https://globalbridge.ch/die-grenzen-der-kanonenboot-diplomatie-keine-angst-vor-flugzeugtraegern/>.

⁷ Parmi les nombreux ouvrages consacrés à cette campagne contraire au droit international, citons notamment celui de Benjamin S. Lambeth: *Nato's Air War for Kosovo – A Strategic and Operational Assessment*, chez RAND Corporation, Santa Monica 2001, disponible en ligne à l'adresse https://www.rand.org/pubs/monograph_reports/MR1365.html.

⁸ Cf. Hans M. Kristensen, Matt Korda, Eliana Johns, Mackenzie Knight-Boyle: *Chinese nuclear weapons*, 2026, dans *Bulletin of the Atomic Scientists*, 8 juillet 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://thebulletin.org/premium/2026-07/chinese-nuclear-weapons-2026/>. «La Russie prévoit le déploiement du missile balistique intercontinental Sarmat pour fin 2026», dans *The Moscow Times*, 12 mai 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://www.themoscowtimes.com/2026/05/12/russia-slates-sarmat-icbm-deployment-for-late-2026-a92739>. Gaurav Tiwari: *Agni Missile Series: India's Strategic Ballistic Missile Family from Agni-I to Agni-V and MIRV*, sur Anantam IAS, 17 juillet 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://anantamias.com/agni-missile-series/>. «Missiles of Israel», sur le site du Center for Strategic and International Studies, août 2021, disponible en ligne à l'adresse <https://missilethreat.csis.org/country/israel/>. Kelsey Davenport, Daryl G. Kimball: *Les Etats-Unis affirment que le Pakistan développe des missiles à longue portée*, publié par l'Arms Control Association, *Arms Control Today*, janvier/février 2025, disponible en ligne à l'adresse [https://www.armscontrol.org/act/2025-](https://www.armscontrol.org/act/2025-01/news/us-says-pakistan-developing-long-range-missiles)

[01/news/us-says-pakistan-developing-long-range-missiles](https://www.armscontrol.org/act/2025-01/news/us-says-pakistan-developing-long-range-missiles). «Missiles of Pakistan», sur le site du Center for Strategic and International Studies, 30 juin 2022, disponible en ligne à l'adresse <https://missilethreat.csis.org/country/pakistan/>. «Missiles of Iran», sur le site du Center for Strategic and International Studies, 17 juin 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://missilethreat.csis.org/country/iran/>. «Missiles of North Korea», sur le site du Center for Strategic and International Studies, 15 janvier 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://missilethreat.csis.org/country/dprk/>. John Mecklin: North Korea's Hwasong-14, at a glance, dans le *Bulletin of the Atomic Scientists*, 10 août 2017, disponible en ligne à l'adresse <https://thebulletin.org/multimedia/north-koreas-hwasong-14-at-a-glance/>. Sinan Ciddi: *Les ambitions de la Turquie en matière de missiles devraient alarmer l'Europe et les Etats-Unis*, dans *Foundation for Defense of Democracies*, 16 mai 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://www.fdd.org/analysis/2026/05/16/turkeys-missile-ambitions-should-alarm-europe-and-the-united-states/>. «Fleming – un nouveau missile ukrainien à longue portée», sur [milmag.pl](https://milmag.pl/en/flamingo-a-new-ukrainian-long-range-missile/), 18 août 2025, disponible en ligne à l'adresse <https://milmag.pl/en/flamingo-a-new-ukrainian-long-range-missile/>. Bohdan Miroshnychenko: «Le missile ukrainien Fleming, d'une portée de 3000 km, apparaît dans une nouvelle vidéo», sur *Ukrainska Pravda*, 18 août 2025, disponible en ligne à l'adresse <https://www.pravda.com.ua/eng/news/2025/08/18/7526741/>. «Missiles of France», sur le site du Center for Strategic and International Studies, 3 mars 2021, disponible en ligne à l'adresse <https://missilethreat.csis.org/country/france/>. Javier Guerrero: Trident II D-5 (UGM-133A), sur *Nuclearcompanion.com*, 28 avril 2025, disponible en ligne à l'adresse <https://nuclearcompanion.com/data/trident-ii-d-5-missile/>.

⁹ Cf. Theodore Postol: Evidence of Patriot PAC-3's Near-Zero Interception Rate, sur *Glenn Diesen Substack.com*, 12 juillet 2026, disponible en ligne à l'adresse https://glennDiesen.substack.com/p/theodore-postol-evidence-of-patriot?utm_source=post-email-title&publication_id=2670149&post_id=206718647&utm_campaign=email-post-title&isFreemail=true&r=197k7c&triedRedirect=true&utm_medium=email

¹⁰ Parmi les mers adjacentes à l'océan Arctique, la mer de Barents, la mer de Kara, la mer Blanche et la mer de Sibérie orientale ne se prêtent que de manière limitée à des zones de patrouille pour des sous-marins équipés de missiles balistiques, car leurs eaux ne permettent pas, sur de vastes étendues, d'atteindre les profondeurs maximales auxquelles ces sous-marins peuvent opérer. Dans la mer Blanche, seules la fosse de Kandalaksha et, dans la mer de Barents, les eaux autour de l'île aux Ours présentent de telles profondeurs. La Russie a équipé de nombreux navires de guerre de missiles de croisière de type *Kalibr 3M14* destinés à la lutte contre des cibles terrestres fixes (désignation occidentale SS-N-30), qui peuvent atteindre une portée opérationnelle allant jusqu'à 2500 km. Parmi ces navires, les corvettes de la classe *Bujan-M* (projet 21631) sont potentiellement capables de naviguer sur le réseau fluvial et de canaux de Russie et peuvent ainsi être transférées d'une mer à l'autre. Cf. «Комплекс 3К-14 / C-14 Kalibr, missiles 3М-54 / 3М-14 – SS-N-27 / SS-N-30 Sizzler», dans: *military-russia.ru*, 21 janvier 2023, disponible en ligne à l'adresse <http://militaryrussia.ru/blog/topic-818.html>, en russe. Cf. Tomasz Grotnik: «Russia launches Final Buyan-M-class

Corvette Fitted with Kalibr cruise missiles », sur Naval News, 13 juin 2024, disponible en ligne à l'adresse <https://www.navalnews.com/naval-news/2024/06/russia-launches-final-buyan-m-class-corvette-fitted-with-kalibr-cruise-missiles/>. Aperçu : «Russian strategic nuclear forces», sur Russian Strategic Nuclear Forces, disponible en ligne à l'adresse <https://russianforces.org/>. «Strategic Missile Forces», sur Fandom, disponible en ligne à l'adresse https://military-history.fandom.com/wiki/Strategic_Missile_Forces.

¹¹ Cf. «Données sur la superficie de tous les pays du monde», sur Lexus LaenderDaten, en ligne à l'adresse <https://www.laenderdaten.de/geographie/flaeche.aspx>. «Pays du monde par population (2026)», sur Worldometer, en ligne à l'adresse <https://www.worldometers.info/de/weltbevoelkerung/bevoelkerung-pro-land/>. «PIB par pays (2026) – FMI» sur worldometer, disponible en ligne à l'adresse <https://www.worldometers.info/de/bip/bip-pro-land/>. Concernant le soft power, un concept forgé par le politologue américain Joseph S. Nye, cf. Joseph S. Nye: *Soft Power*, dans: *Foreign Policy* 1990, 80 (3), p. 153–171, disponible en ligne à l'adresse <https://www.jstor.org/stable/1148580>. Joseph S. Nye: *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York 1990, disponible en ligne à l'adresse <https://www.kropfpolisci.com/exceptionalism.nye.pdf>. Joseph S. Nye: *Soft Power. The means to success in world politics*. New York 2004, disponible en ligne à l'adresse https://www.belfercenter.org/sites/default/files/pantheon_files/files/publication/joe_nye_wielding_soft_power.pdf.

¹² Cf. «Dépenses de la DDC» sur le site de l'Administration fédérale, 05/05/2026, disponible en ligne à l'adresse <https://www.deza.eda.admin.ch/de/ausgaben-der-deza>. «Statistiques du financement du développement», ibid., en ligne à l'adresse <https://www.deza.eda.admin.ch/de/statistiken-der-entwicklungsfinanzierung>. Cf. également «Comptes de l'Etat 2024, vol. 2: Le DFAE», édité par l'Administration fédérale des finances, en ligne à l'adresse <https://www.efv.admin.ch/dam/de/sd-web/eM-FB4ed-wEDq/Comptes-d'Etat-2024-tome-II-Dep-2-DFAE-DE.pdf>. Un commentaire de Balz Rigendinger à ce sujet : «La Suisse fait des économies dans son réseau extérieur – mais où?» Sur SWI swissinfo.ch, 04/07/2023, disponible en ligne à l'adresse <https://www.swissinfo.ch/ger/wirtschaft/schweiz-sparen-botschaften/48640382>. Concernant le classement du soft power, voir «Brand Finance's Global Soft Power Index», disponible en ligne à l'adresse <https://static.brandirectory.com/reports/brand-finance-soft-power-index-2026-digital.pdf> et Konrad Jagodzinski: *Global Soft Power Index 2026: A global mood shift*, chez Brand Finance, 20 janvier 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://brandfinance.com/insights/global-soft-power-index-2026-executive-summary>.

¹³ Cf. le classement de 145 pays du monde entier en

fonction de leur puissance militaire dans le *Global Fire-power Countries Index*, disponible en ligne à l'adresse <https://www.globalfirepower.com/countries.php>.

¹⁴ En partant de l'hypothèse qu'il faut compter environ 150 heures pour une formation de base au niveau d'initiation, puis le double pour la phase de consolidation, on ne peut raisonnablement estimer la durée d'une formation de base générale complète à moins de trois mois. A cela s'ajoutent encore les examens, les inspections, l'éducation physique, les marches, etc., ainsi que les exercices aux niveaux du groupe/de l'équipage de véhicule et de la section.

¹⁵ Cela correspond aux valeurs empiriques utilisées par l'état-major russe.

¹⁶ Cf. «The size of Nato and non-Nato military forces in Europe», dans The New Union Post, 17 avril 2026, disponible en ligne à l'adresse <https://newunionpost.eu/2026/04/17/size-nato-armies-europe-infographic/>. Alexandra Knappe: «Les armées les plus puissantes d'Europe et du monde en 2025», dans manager magazin, 4 mars 2025, disponible en ligne à l'adresse <https://www.manager-magazin.de/politik/bundeswehr-die-maechtigsten-armeen-europas-und-weltweit-2025-a-a379f4dd-15e2-448b-bbd2-c9d12a63e4e7>.

¹⁷ Cf. «Cas d'alliance: qu'est-ce que l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne?» sur JuraForum.de, 15 mai 2026, disponible en ligne à l'adresse https://www.juraforum.de/news/buendnisfall-was-ist-eigentlich-art-42-abs-7-eu-vertrag_247741. Il est révélateur que les impérialistes opportunistes de Paris aient, après les attentats terroristes de novembre 2015 à Paris, appelé les Etats membres de l'UE à leur venir en aide en invoquant la clause d'«aide et de soutien» inscrite dans les traités, mais qui n'avait jamais été activée auparavant. Cf. «Clause d'assistance (article 42, paragraphe 7, du TUE), résolution du Parlement européen du 21 janvier 2016 sur l'application de la clause d'assistance (article 42, paragraphe 7, du TUE) (2015/3034(RSP)) (2018/C 011/09)», au Journal officiel de l'Union européenne, 21 janvier 2016, disponible en ligne à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016IP0019>. «Le concept actuel de l'Europe; l'assistance collective au sein de l'UE conformément à l'article 42, paragraphe 7, du TUE et les droits de participation du Bundestag», sur le site web du Bundestag allemand, disponible en ligne à l'adresse <https://www.bundestag.de/resource/blob/396620/Kollektiver-Beistand-in-der-EU.pdf>. «Cas d'alliance de l'UE: fondements juridiques et implications pratiques», sur le site du Parlement européen, 20 janvier 2016, disponible en ligne à l'adresse <https://www.europarl.europa.eu/topics/de/article/20160119STO10518/eu-buendnisfall-rechtliche-grundlagen-und--conseguences-pratiques>.